



Intéressement !

23 mars 2020

1228,90€ bruts

L'UNSA RATP signataire dès l'origine !

Malgré la crise sanitaire, l'Entreprise nous a communiqué les résultats de l'intéressement concernant l'année 2019, qui sera versé **fin mai 2020**.

Les résultats de l'Entreprise, qui permettent le versement de cet intéressement, sont évidemment impactés par le long conflit social sur les retraites. Pour autant, malgré la grève, ce sont **52,5 millions d'euros** qui seront prochainement versés aux agents (y compris les apprentis, contrats pro, etc).

Cela démontre l'excellente santé de la RATP, que permet le professionnalisme des agents. L'austérité salariale que nous subissons par ailleurs depuis tant d'année est d'autant plus incompréhensible...

L'intéressement en chiffres :

48 577 bénéficiaires en 2020, soit près de mille salariés supplémentaires par rapport à 2019.

Montant brut maxi : 1228,90 €

Montant net maxi : 1109,70 €

Journée d'absence = 5,95 € bruts, **5,37 € nets**.

Intéressement moyen brut touché par les agents : 1006,35 €

soit 908,74 € nets

(ce montant moyen prend en compte les jours de grève)

Vous avez jusqu'au **28 avril 2020** pour effectuer votre choix (si ce n'est déjà pas fait) : versement direct sur compte bancaire ou placement sur PEE. Passée cette date, l'intéressement est placé automatiquement sur le PEE.

Cette année encore, ces résultats démontrent notre professionnalisme, nos savoir-faire et la qualité de notre service public !

Infos Infos